Réfection Hôtel de Ville

Aigle (VD)

Quantités

Béton armé : 240 m³ Armature : 30 t Const. métallique : 5.4 t

Exécution

Maître de l'ouvrage : Commune d'Aigle Entreprise : Héritier & Cie SA, Réalisation : 2017 - 2018 Coûts : 4.5 Mio CHF dont 1 Mio CHF (gros œuvre)

Architecture

graf + rouault architectes











L'ancienne maison de ville à Aigle a été construite au 16 eme siècle. Au 17 eme siècle, le bâtiment appartenant à la Bourgeoisie d'Aigle occupa plusieurs fonctions dont celle d'auberge. Suite à d'importants travaux au 19 eme siècle, il hébergea les bureaux communaux jusqu'en 1963. Par la suite, le bâtiment a eu plusieurs affectations telles que Galerie Farel, bibliothèque du Chablais, bureaux, etc. Le bâtiment a obtenu la note 2 au recensement architectural du canton de Vaud et il est classé "monument d'intérêt régional".



- un caveau communal au sous-sol,
- un office du tourisme ainsi qu'un espace de promotion de produits régionaux au rez-de-chaussée,
- un espace d'exposition au premier étage,
- les bureaux de la Préfecture au second étage,
- une grande salle de conférence dans les combles.

La création d'une cage d'ascenseur en béton armé allant du sous-sol jusqu'aux combles fut nécessaire pour respecter les normes vis-à-vis des personnes à mobilité réduite. Sa réalisation a engendré des travaux délicats avec des reprises en sous-œuvre de la structure ou le maintien de certaines structures existantes.

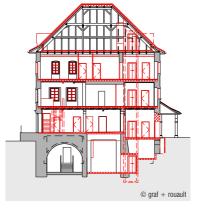
Les planchers en bois du rez-de-chaussée, du premier étage et du deuxième étage ont été renforcés par des dalles en béton armé et par des sommiers métalliques, en raison de l'état dégradé des solives existantes en bois. Ces renforcements ont permis de mettre en conformité la structure par rapport aux futures charges d'exploitation et à la protection incendie. Toutes les solives existantes et les voutains en maçonnerie qui constituaient les anciens planchers ont pu être conservés et restaurés en raison de leur valeur historique. Ces anciens planchers sont suspendus aux nouveaux planchers par l'intermédiaire de connecteurs.

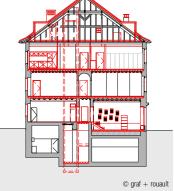
La charpente en bois sous les combles a entièrement été conservée. Le plancher de la charpente qui supporte la nouvelle salle de conférence a, par contre, dû être renforcé par une dalle en béton de faible épaisseur liée aux poutres en bois par effet mixte.











Coupe longitudinale Coupe transversale